



URACS

UNION RHÔNE-ALPES
CENTRES SOCIAUX

47, rue de la Déportation BP 28
26 101 Romans-sur-Isère Cedex
Tél. 04 75 05 04 14

Une formation-action

« *Piloter un projet social qui vise à développer du pouvoir d'agir* »

***Formation expérimentale pour
des binômes direction-administrateur(trice) ou direction-
habitant(e) associé(e) au pilotage***

de Centres Sociaux

Au domaine des Hautannes à Saint-Germain au Mont d'Or dans le Rhône les
2-3 octobre et 3-4 décembre 2014 et 26-27 février 2015.

LE POUVOIR
D'AGIR
DES HABITANTS

Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux
en partenariat avec la FCSF,
la CPNEF et la Direccte Rhône-Alpes



Membre de la Fédération des centres sociaux de France





URACS

UNION RHÔNE-ALPES
CENTRES SOCIAUX

47, rue de la Déportation BP 28
26 101 Romans-sur-Isère Cedex
Tél. 04 75 05 04 14

Pourquoi cette formation-action expérimentale ?

Nous sommes dans une société en mutation : des situations sociales de plus en plus préoccupantes, des inégalités croissantes – des contraintes économiques, administratives et réglementaires de plus en plus nombreuses, des modalités d'engagement et des façons d'exercer sa citoyenneté qui changent, des modalités de vivre ensemble qui évoluent à grande vitesse (grâce aux réseaux sociaux par exemple) - ... Dans cet environnement complexe, nous devons proposer des repères / des priorités pour que les administrateur-trices et directeur-trices puissent piloter sereinement !

De plus, notre réseau a affirmé sa volonté de contribuer au développement du pouvoir d'agir des habitants ... ceci nécessite de repenser nos postures, nos façons d'élaborer nos projets sociaux, nos façons de faire vivre la démocratie dans nos structures !

La formation-action « Piloter un projet social qui vise le développement du pouvoir d'agir » vise à outiller les « pilotes » des centres sociaux pour faire réellement vivre le pouvoir d'agir !

A qui s'adresse la formation-action ?

A des centres sociaux qui ont déjà participé à la formation « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice » proposée par l'URACS ... afin de garantir la cohérence et la complémentarité entre les approches du terrain et du pilotage !

Participation d'un binôme obligatoire (éventuellement un trinôme – à voir avec l'URACS) : la direction et un administrateur/trice ou un habitant(e) associé au pilotage (pour les centres sociaux municipaux par exemple). L'administrateur (qui ne sera pas obligatoirement le/la président-e) ou l'habitant associé devra être porteur d'un mandat du CA ou du Comité d'usagers.

Les objectifs de la formation-action :

- > former les administrateurs ou habitants associés au pilotage et les directeurs au pilotage d'une structure qui vise à développer le pouvoir d'agir.
- > Comprendre l'adaptation et l'évolution des contextes politiques, sociaux et administratifs
- > appréhender globalement la mobilisation des habitants – acteurs de leur territoire, du pouvoir d'agir et des actions collectives visant l'émancipation
- > penser un pilotage centré sur le sens
- > développer ses capacités à prendre du recul dans le pilotage
- > développer des compétences stratégiques

Les contenus

Module 1 – 2 jours :

La visée politique de nos structures et le projet social

- > éducation, vivre ensemble, transformation sociale
- > les fonctions d'un centre social / l'animation globale, l'animation de la vie sociale
- > le projet social comme outil politique

Les méthodes et processus de l'action collective

- > écoute
- > mobilisation – conscientisation
- > accompagnement des groupes
- > actions dans l'espace public / négocier avec des décideurs
- > la posture

Module 2 – 2 jours :

La gouvernance

- > faire évoluer l'organisation vers plus de participation
- > partager le pouvoir
- > les parcours d'engagement / la mobilisation dans nos instances
- > des délégations et mandats qui servent le projet

LE POUVOIR
D'AGIR
DES HABITANTS





URACS

UNION RHÔNE-ALPES
CENTRES SOCIAUX

47, rue de la Déportation BP 28
26 101 Romans-sur-Isère Cedex
Tél. 04 75 05 04 14

Module 3 : 2 jours :

Les fonctions et compétences de la direction

- › les rôles et places des administrateurs ou habitants associés et direction
- › une posture qui navigue entre politique, stratégique et opérationnel
- › savoir faire avec la complexité
- › prioriser / faire des choix stratégiques
- › prendre du recul / savoir trouver des appuis
- › gestion des relations humaines (GRH)

Les partenariats – accords politiques

- › vers un partenariat politique autour d'un projet partagé

9 à 12 mois après le module 3, un point sera proposé sur les avancées, les freins rencontrés ... Comment les contourner, les dépasser ? Comment mutualiser les réussites ? Les prochains pas ?

Méthodes de formation

Nous organisons une formation-action. La mise en situation dans les structures permettra de vivre les effets des théories développées lors des regroupements.

La formation s'appuiera sur :

- › Les expériences et les projets des participants. Le temps de formation sera donc un espace de mutualisation des savoirs et expériences
- › Des témoignages de « *possibles expérimentés* »
- › Des méthodes pédagogiques diversifiées (apports théoriques, études de cas, comptes rendus d'action, débats)
- › Des méthodes mobilisant à la fois le corps, l'imagination et l'intellect (jeux, théâtre de l'opprimé, conte, construction de schémas et de cartes...) :
- › Des temps de convivialité pour « *refaire le monde* » ou simplement se raconter (ainsi les soirées sur place permettent de mettre en place des temps ludiques de prolongement de la formation)

Chacun des modules suivra le processus pédagogique suivant :

- › apports théoriques et « politiques » (à

partir notamment des richesses du groupe)

- › appropriation des ces apports – positionnement de chaque structure (les ambitions, les objectifs, les pas possibles, les freins potentiels)
- › quels prochains pas pour avancer ? (court terme ? - moyen terme ?) ... Comment se mettre en route ? Que peut-on mettre en route d'ici la prochaine session ?

Pourquoi un partenariat avec la FCSF ?

Dans son projet fédéral (adopté lors de l'AG de Lorient, le 14 juin 2014), la FCSF a décidé d'appuyer, de former les acteurs du réseau au pouvoir d'agir. Cette expérimentation pourrait donc être amenée à s'essaimer partout en France dans les années à venir !

Les modalités

Les dates :

Module 1 : 2-3 octobre 2014

Module 2 : 3-4 décembre 2014

Module 3 : 26-27 février 2015

Lieu : domaine des Hautannes à Saint-Germain au Mont d'Or en pension complète - soirées travaillées.

Nombre de places : 10 à 15 binômes administrateur/élu-directeur soit 20 à 30 personnes maximum

Formateurs : Alain Cantarutti et Yves Macquet (URACS) en lien avec Isabelle Foucher (FCSF)

Organisme de formation : URACS

Conditions financières :

- associations ALISFA : financements par un ADEC et une AICR : reste à charge 200 € par personne
- autres structures : 500 € par stagiaire

Inscriptions : auprès de URACS :

Sylvaine Antouli :

sa@rhone-alpes.centres-sociaux.org

04 75 05 04 14

avant le 19 septembre – attention, places limitées

LE POUVOIR
D'AGIR
DES HABITANTS

